

*Dossier de presse*

REUNION PUBLIQUE  
Construction d'une passerelle  
piétons/vélos  
entre Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux



**Lundi 1<sup>er</sup> Juillet 2013 à 18 heures**

**Au cinéma Frédéric Dard**

77 rue Paul Doumer – 78130 LES MUREAUX



Yvelines  
Conseil général



# Projet de passerelle piétons/vélos entre Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux : Une réunion publique le met en Seine !

## Communiqué de presse

Autorité organisatrice : SMSO

Date et heure : 01/07/2013 de 18 à 20 heures

Lieu : Cinéma Frédéric Dard, 77 rue Paul Doumer, 78130 Les Mureaux

Contact presse : Bénédicte SOUBEN – souben@parmenion.fr

Point presse sur place : 20h

*Un dossier de presse sera disponible sur place.*



Le SMSO organise ce **lundi 1<sup>er</sup> juillet 2013** une réunion publique sur le projet de passerelle piétons/vélos entre Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux. L'occasion pour les Meulanais et Muriautins de se rassembler pour échanger sur ce projet qui permettra bientôt de rapprocher leurs communes.

Dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, de nombreux projets d'équipement et d'aménagement émergent en vallée de Seine avec, notamment, la construction de trois passerelles pour les piétons et les cyclistes. Après Mantes-la-Jolie et Limay, ce sont Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux qui vont être reliées par une passerelle permettant de franchir la Seine, à pied ou à vélo, de manière sûre et facile.



Le Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise a donc souhaité organiser une réunion publique d'information pour faire découvrir aux habitants des deux rives ce projet qui viendra structurer, tout en douceur, leur territoire et faciliter leurs déplacements quotidiens.

Au programme, une présentation sur grand écran de la future passerelle, sous toutes ses coutures. Des interventions d'élus et de l'architecte viendront nourrir la rencontre et alimenter le débat.





En ouverture de cette réunion publique, **Daniel LEVEL**, Président du SMSO, accompagné de **François GARAY** et **Guy POIRIER**, Maires des deux communes concernées, exposeront les raisons de l'organisation de cette réunion publique et feront part de leurs ambitions pour ce projet. Puis, **Marc MIMRAM**, architecte-ingénieur de renommée internationale, viendra présenter la passerelle qu'il a dessinée. Un temps sera réservé aux échanges avec la salle afin de répondre aux interrogations des citoyens les plus curieux. La présentation au **Cinéma Frédéric Dard** sera suivie d'une visite sur site et d'un moment de convivialité au **Square Bellevue**, lieu d'ancrage de la passerelle sur la rive gauche.

Un évènement grand format, qui se veut riche en échanges et en convivialité, pour un projet fondateur dans la construction d'une vallée de la mobilité durable.

## Les acteurs du projet

<p><b>SMSO</b></p> 	<p>Le SMSO est un Syndicat mixte basé à Versailles, créé le 1er octobre 2007 à l'initiative du département des Yvelines, auquel adhèrent 54 communes riveraines de la Seine, 51 dans les Yvelines et 3 dans le Val d'Oise, totalisant plus de 500 000 habitants. Un périmètre, qui rapporté au thème de l'aménagement des berges, comporte plus de 100km de fleuve et rivières.</p> <p>Ses missions portent sur l'aménagement et l'entretien des berges et des abords de la Seine et de l'Oise, ainsi que leur valorisation par les loisirs, les activités de nature et de tourisme liés au fleuve. Le développement de voies de circulation douce au travers de la réalisation de trois passerelles de franchissement de la Seine intégrant le projet de franchissement doux entre Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux est une des missions clés du SMSO.</p>
<p><b>EPAMSA</b></p> 	<p>Crée en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains, initialement dédié à la mise en œuvre du projet Mantes en Yvelines. Son périmètre d'action s'est vu largement étendu en 2005, où l'EPAMSA s'est vu confier le pilotage de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval.</p> <p>Cette mission clé vient s'ajouter aux deux autres volets d'actions de l'établissement public, que sont les Projets de Rénovation Urbaine (PRU) du Mantois et de Chanteloup-les-Vignes. Dans le cadre des opérations de franchissement doux de la Seine dont le SMSO a la charge, l'EPAMSA a été mandaté pour accompagner, au côté du syndicat, ces opérations inhérentes aux programmes départementaux de revalorisation de la Seine.</p>

## Nos partenaires

	<p>Le Conseil Régional d'Ile de France</p>
	<p>Le Conseil Général des Yvelines</p>
	<p>La Communauté de Communes Vexin Seine</p>
	<p>La Ville des Mureaux</p>

# SOMMAIRE

**INTRODUCTION** .....5

**LE PROJET DE PASSERELLE** .....5

*Des atouts multiples* .....5

*Le défi de notre architecte : Lier le beau et l’efficace* .....6

*Calendrier de réalisation* .....6

*Financement*.....6

**LA DEMARCHE DE CONCERTATION**.....7

*Les commissions de concertation, espaces de travail constructif*.....8

*Des relais locaux à l’écoute des riverains* .....8

*Réunion publique d’information et participation grand public* .....8

*Enquête de satisfaction sur la démarche de concertation : une réelle démarche qualité* .....9

**CONCLUSION** .....9



## INTRODUCTION

Depuis sa création, le SMSO est aux côtés des communes des rives de la Seine et de l'Oise dans les Yvelines. Le territoire Seine Aval, lieu d'une Opération d'Intérêt National, a été identifié comme espace de développement social, culturel et économique.

Au sein du SMSO, avec le Conseil Général des Yvelines, nous avons voulu requalifier les berges du fleuve et ainsi en faire un moteur de notre attractivité. La Seine a vocation à devenir le corridor concentrant des fonctions essentielles (animation et loisirs, activités économiques, protection et valorisation du patrimoine) et rassemblant nos villes par l'accès aux berges, les mobilités douces et les franchissements doux qui font partie de nos priorités.

Le projet de franchissement doux de la Seine qui reliera Meulan-en-Yvelines aux Mureaux entre donc dans le cadre de cette réflexion que nous menons depuis longtemps au sein du SMSO, avec le Conseil Général des Yvelines : Il s'agit de mettre en relation les villes de part et d'autre de la Seine par des projets fédérateurs et ainsi rapprocher leurs habitants.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de mener une démarche de concertation autour de ce projet de manière volontaire et extraréglementaire. La passerelle doit pouvoir s'inscrire pleinement dans son environnement ainsi que dans les habitudes de vie et de déplacement des Meulanais et des Muriautins.

Après avoir consulté les représentants citoyens à plusieurs reprises, la réunion publique qui se tient aujourd'hui au cinéma Frédéric Dard est donc pour nous l'occasion de faire découvrir le projet au grand public, d'entendre ses critiques et de répondre à ses inquiétudes et interrogations dans un cadre convivial.



## LE PROJET DE PASSERELLE

### Des atouts multiples

Se fondant sur le tracé historique du Grand Pont, détruit pendant la première guerre mondiale par les Alliés, la passerelle piétons/vélos qui reliera bientôt Meulan-en-Yvelines aux Mureaux fait donc le lien entre deux rives et deux époques. Elle viendra conforter la tradition d'échange entre les deux communes en facilitant les déplacements quotidiens d'une rive à l'autre.

Son tracé, entre l'Île du Fort à Meulan et le Square Bellevue aux Mureaux, permet à la passerelle d'établir une liaison directe et rapide de centre-ville à centre-ville. Médiathèque, hôpital, marché, ... Il sera désormais possible de s'y rendre sans utiliser sa voiture et donc de gagner du temps sur les trajets courts et quotidiens.

Si cette passerelle ne résout pas à elle-seule, la problématique du pont Rhin-Danube qui continue d'agacer les usagers et sur laquelle le Conseil Général a pris des engagements, elle a néanmoins vocation à s'intégrer dans une réflexion plus large pour devenir le

premier élément de réponse sur le franchissement, la mobilité et l'intermodalité en Seine Aval.

Extension du réseau cyclable, desserte de bus en pied de passerelle,... De multiples aménagements, plébiscités en commission de concertation, sont aujourd'hui à l'étude pour permettre aux citoyens des deux rives de se déplacer de manière sûre et efficace. Un soin particulier sera apporté à l'intégration de la passerelle dans les trajets entre les gares de Meulan-Hardricourt et Thun-Le Paradis et la gare des Mureaux qui accueillera prochainement EOLE, le nouveau RER E, reliant Les Mureaux à Paris en une trentaine de minutes.

Cette passerelle doit devenir un point de passage mais aussi un point d'ancrage, faisant le lien entre tous les lieux majeurs du territoire et captant autour d'elle différents modes de déplacement complémentaires.

### **Le défi de notre architecte : Lier le beau et l'efficace**

Bâtissant sur sa réputation grandissante dans la construction de passerelles telles que la prestigieuse Solférino, c'est l'équipe de Marc MIMRAM qui a été sélectionnée pour la réalisation de cette passerelle piétons/vélos entre Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux.

Son design, inspiré des collines du val de Seine, fait de la passerelle un ouvrage élégant, une structure métallique ondulant entre les deux rives. Très inspiré par l'environnement de la Seine, Marc MIMRAM a dessiné une passerelle qui s'intègre tout en douceur dans son environnement.

Mais au-delà de son esthétique, c'est aussi son parti-pris pour l'accessibilité et la sécurité qui a séduit le SMSO lors du choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Avec une rampe à 4% et plusieurs escaliers, la passerelle sera accessible sans difficulté aux piétons, vélos, poussettes et fauteuils roulants. De plus, dotée d'un

solide garde-corps en acier tressé, d'un platelage en bois et résine antidérapante et d'un éclairage anti-éblouissement, elle a été conçue pour assurer la sécurité de ses usagers.



### **Calendrier de réalisation**

Eté 2010 : lancement de la consultation pour la désignation du mandataire par le SMSO

Novembre 2010 : l'EPAMSA est désigné mandataire

Janvier 2011 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

Mars 2011 : jury de concours désignant les équipes suivantes:

- Marc Mimram
- Dietmar Feichtinger Architectes
- Explorations Architectures

Mars 2012 : désignation du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre :

- Marc Mimram

Juillet 2012 : démarrage des études

Automne 2013 : Avant-projet et étude d'impact

Automne 2014 : Fin d'enquête publique

Printemps 2015 : Engagement des travaux

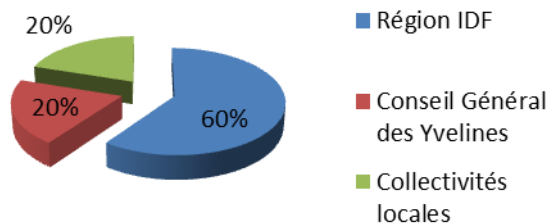
### **Financement**

Conformément à la maquette financière de l'Opération d'Intérêt National approuvée par le comité de pilotage

du 29 novembre 2010, les ouvrages seront financés essentiellement par la Région et le département des Yvelines, dans le cadre de leurs politiques de droit commun et de l'OIN Seine Aval, la part résiduelle (20%) étant à la charge des collectivités locales concernées.

- le Conseil Régional d'Ile de France : 60%
- le Conseil Général des Yvelines : 20%
- les collectivités locales (la future communauté d'agglomération Vexin Centre Seine Aval) et, à parité, le Conseil Général : 20%

## Financement de l'ouvrage



## LA DEMARCHE DE CONCERTATION

Le SMSO, en collaboration étroite avec les élus porteurs du projet, a décidé de favoriser une démarche de concertation sur le projet. Cette concertation volontaire, extraréglementaire, témoigne de l'intérêt que porte le SMSO à l'expertise citoyenne.

Depuis un semestre, le SMSO a mis en place des actions progressives de concertation associant la restitution d'informations et les échanges d'opinions sur le projet.



## LA CONCERTATION EN BREF

- 2 commissions de concertation rassemblant les représentants citoyens
- 2 ambassadrices du projet sur le territoire
- 1 réunion publique ouverte au grand public
- 2 enquêtes de satisfaction sur la concertation pour les commissions de concertation et pour la réunion publique



## Les commissions de concertation, espaces de travail constructif

Deux commissions de concertation ont été organisées au sein de l'Hôtel de Ville de Meulan, au plus proche des représentants associatifs locaux de l'environnement du projet. Ces réunions conviviales et citoyennes ont mobilisé plus d'une quinzaine d'associations locales, des entreprises locales importantes telles qu'EADS, des représentants des collectivités locales ainsi que vos élus. Ces espaces de travail ont notamment permis de rassembler plus de cinquante participants et d'échanger constructivement avec des porte-paroles citoyens afin de réfléchir aux différents leviers d'intégration de la passerelle dans son environnement ainsi que dans les habitudes de vie des Meulanais et des Muriautins.

Une dizaine de thèmes ont été abordés parmi lesquels :

- Les caractéristiques techniques de l'équipement
- L'emplacement de la passerelle et le désengorgement du pont Rhin-Danube
- Les équipements à réaliser aux abords de la passerelle
- L'intégration de la passerelle à l'intermodalité
- Le coût de la passerelle
- La sécurité
- La valorisation du patrimoine bâti et naturel
- Le temps de la concertation



Marc MIMRAM, Maître d'œuvre de la passerelle, Yann SCOTTE, Directeur coordinateur des soins, Marc LAUG, Responsable EADS du Plan de Déplacement de l'Entreprise et Dominique RIOU, Chargé d'études à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région IDF, sont intervenus, apportant tous leurs points de vue pratiques et développant leurs ambitions concrètes pour cette passerelle.

## Des relais locaux à l'écoute des riverains

Sensibles à la nécessité d'informer les riverains et d'apporter des réponses concrètes à leurs questionnements, les élus locaux se sont rapidement mobilisés pour offrir aux citoyens des relais locaux à l'écoute de leurs préoccupations. Mesdames Joëlle MARTICHOUX et Liliane TRIFOL ont donc été nommées par Monsieur Guy POIRIER, Maire de Meulan-en-Yvelines, ambassadrices du projet sur le territoire. L'expérience de terrain de ces deux élues, dont l'une d'elle vit sur l'île du Fort, font d'elles des interlocutrices privilégiées qui souhaitent entendre et rassurer tout au long du projet. Elles pourront, sur demande, rencontrer les habitants ou tenir une permanence d'information.

## Réunion publique d'information et participation grand public

La réunion qui a lieu aujourd'hui, est donc la quintessence d'une série d'actions d'informations et de moments d'échanges constructifs et participatifs sur le projet.

Cette réunion publique d'information était ouverte au plus grand nombre, dans le but de tous vous associer à l'avenir du territoire, et de toujours améliorer et porter ensemble ce projet citoyen, porteur de bien-être et de mieux-vivre sur le territoire.

La présence des maires des deux communes, aux côtés de Monsieur Daniel LEVEL, Président du SMSO, témoigne

de leur engagement en faveur de ce projet et de leur ambition d'en faire un levier de redynamisation du territoire.

Marc MIMRAM, Architecte-ingénieur de renommée internationale, a tenu à venir présenter son ouvrage



original qu'il a conçu en s'inspirant de l'environnement naturel remarquable du Val de Seine. Il tenait aussi à faire part de son expérience dans la construction de passerelles en France et à l'étranger (à titre d'exemple, la passerelle Solférino à Paris).

### **Enquête de satisfaction sur la démarche de concertation : une réelle démarche qualité**

Soucieux de connaître l'opinion des représentants associatifs et autres personnalités locales (commerçants, entreprises, CHIMM) sur les commissions de concertation auxquelles ils ont été conviés à deux reprises, le SMSO s'est engagé dans une évaluation via la création d'une enquête de satisfaction.

Ce dispositif d'évaluation de la concertation a été renouvelé pour la réunion publique et un sondage est accessible à tous à l'adresse suivante : <http://fr.surveymonkey.com/s/V6YXMBC>.

N'hésitez pas à nous donner votre avis !

## **CONCLUSION**

*Par l'organisation de cette réunion publique, le SMSO a souhaité impliquer la population et mettre le dialogue au cœur du projet afin que celui-ci devienne fédérateur, qu'il rassemble les habitants autour d'ambitions communes pour leur territoire, particulièrement dans le contexte de création de la future communauté d'agglomération qui liera bientôt Meulan aux Mureaux.*

*Cette passerelle, si les Meulanais et les Muriatins parviennent à se l'approprier et à l'intégrer dans leur habitudes et rythmes de vie, peut leur permettre de gagner en confort et en qualité de vie ainsi qu'en temps et parfois aussi en distance.*

*Pour plus d'informations :*

[www.smso.fr](http://www.smso.fr)

*ou contacter Bénédicte Souben –  
souben@parmenion.fr*



Yvelines  
Conseil général

